

**Délibération n°2022-02-05b****Réf. Nomenclature « Actes » : 712**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Examen et vote des budgets primitifs 2022 Budget annexe « déchets ménagers et assimilés »

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	68
Pouvoirs	17
Votants	85

L'an deux mille vingt-deux, le 14 avril, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 05 avril 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

**Mady Junisson** est nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Bauvy Claude	à	Coutaud Pierre	Le Royer Sandrine	à	Ziolo Eric
Picard Nadine	à	Patrick Jouve	Lacrocq Michel	à	Bujon Marc
Aubessard Anne-Marie	à	Philippe Brugère	Bézanger Joël	à	Jean-Pierre Saugeras
Bodeveix Jean-Pierre	à	Aurélie Gibouret-Lambert	Cornelissen Jacqueline	à	Daniel Delpy
Arfeuillère Christophe	à	Gilles Barbe	Delibit Sandra	à	Michèle Valibus
Calla Tony	à	Martine Pannetier	Cornelissen Tony	à	Mady Janisson
Cronnier Pierrick	à	Yoann Fiancette	Pelat Philippe	à	Maryse Badia
Parrain Céline	à	Sophie Ribeiro	Pesteil Michel	à	Jean-Pierre Guitard
Ventadour Elizabeth	à	Françoise Talvard			

- **Élus excusés :**

Bodin Jean-Marc ; Bourzat Michel ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëticia ; Couderc Daniel ; Galland Baptiste ; Jouve Nicolas ; Mazière Daniel ; Monteil Christiane ; Nirelli Catherine ; Prabonneau Sylvie ; Rougerie Christine ; Sarfati Laurent ; Sauviat Jean-Marc ; Simandoux Nelly ; Urbain Jean-Yves.

**Délibération n°2022-02-05b**

Le président propose au conseil communautaire d'adopter le budget primitif comme présenté en annexe.

Après en avoir délibéré favorablement à la majorité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif du budget annexe « déchets ménagers et assimilés » pour l'exercice 2022 joint à la présente.

<b>A la majorité</b>	
Votants	85
Pour	72
Contre	12
Abstention	1

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 14 avril 2022**

Le président,  
Pierre Chevalier

